



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Participation de Taïwan aux travaux de l'Assemblée mondiale de la santé Question au Gouvernement n° 2728

Texte de la question

PARTICIPATION DE TAÏWAN AUX TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Gaultier.

M. Jean-Jacques Gaultier. Tout d'abord, monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, sachez que même à la buvette de l'Assemblée nationale, la viande n'est pas toujours d'origine française... (« *Eh oui !* » sur divers bancs).

Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Elle porte sur la position de la France, à propos de l'épidémie de coronavirus, en réponse à la demande de Taïwan de participer aux travaux de l'Assemblée mondiale de la santé. J'y associe les soixante-cinq autres membres, de tous bords politiques, du groupe d'études à vocation internationale sur les questions liées à l'expansion de l'économie taïwanaise, présidé par Jean-François Cesarini.

Le Premier ministre canadien, comme bien d'autres, s'est récemment exprimé à ce sujet, soutenant la demande de Taïwan de participer aux travaux de l'Assemblée mondiale de la santé, afin de mieux lutter contre l'épidémie de coronavirus venue d'Asie.

La santé passe avant la politique. Les enjeux sanitaires sont mondiaux. Il est dans l'intérêt de la communauté internationale de partager les informations, de favoriser les échanges scientifiques et technologiques, de renforcer la veille sanitaire. Or, sans Taïwan, il y a un trou dans le réseau mondial de protection sanitaire.

Mme Valérie Rabault. C'est vrai !

M. Jean-Jacques Gaultier. Taïwan a participé aux travaux de l'Assemblée mondiale de la santé de 2009 à 2016 mais n'y a plus été conviée depuis 2017.

Monsieur le Premier ministre, à l'heure où la menace d'épidémie mondiale de coronavirus n'a jamais été aussi forte et où le nombre de cas est largement sous-estimé, êtes-vous, oui ou non, favorable à la participation de Taïwan aux travaux de l'Assemblée mondiale de la santé ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LR et sur quelques bancs des groupes UDI-Agir et LT.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, *ministre des solidarités et de la santé*. Monsieur Gaultier, je vous remercie d'avoir prononcé une phrase que je garderai en mémoire à l'issue de cette séance de questions au Gouvernement : « La santé passe avant la politique. » Il me semble bon de le rappeler. (*Mme Stéphanie Rist applaudit.*)

Mme Christine Pires Beaune. Il faut donc rappeler Mme Buzyn !

M. Olivier Véran, *ministre* . Comme je l'ai indiqué tout à l'heure en réponse à la question de Jean-Pierre Door, il importe d'assurer la cohésion nationale dès lors que le pays est confronté, aux côtés de ses professionnels de santé, à un risque épidémique comme celui présenté par le coronavirus.

En préambule, j'indique que je participerai jeudi au G7 santé, qui réunira tous les ministres de la santé de cette organisation afin d'examiner les mesures mises en place, à l'échelle mondiale, pour lutter efficacement contre le coronavirus.

J'indique également que la France, au même titre que ses 193 autres États membres, participe aux missions de l'Organisation mondiale de la santé et qu'elle a adopté, tout comme eux, le règlement sanitaire international permettant de renforcer la lutte contre la diffusion de vecteurs infectieux comme le coronavirus.

Par ailleurs, la France est en contact étroit et permanent avec les pays présentant un risque épidémique émergent ou avéré. À Taïwan, un décès a été constaté, ce qui en fait l'un des cinq États dans lesquels un patient est mort des suites du coronavirus. Nous maintenons, je le répète, des liens très étroits avec tous les pays susceptibles de présenter un risque épidémique. Nous sommes particulièrement attentifs à la situation chinoise et à la situation japonaise. Au Japon, trois de nos ressortissants sont hospitalisés après avoir été infectés par le virus sur le *Diamond Princess*.

Enfin, je profite de cette intervention sur le coronavirus pour confirmer, en complément des réponses formulées tout à l'heure, que l'on dénombre à ce jour, en France métropolitaine, quatre patients hospitalisés en raison d'une infection par le coronavirus : trois à Lyon et un à Saint-Étienne. Les patients hospitalisés jusqu'à présent à Grenoble ont pu rentrer chez eux – guéris, ils ne sont plus contagieux. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Gaultier](#)

Circonscription : Vosges (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2728

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 février 2020](#)